

La Mutualité chrétienne de Verviers-Eupen vous souhaite une belle et heureuse année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 !

Gros plan sur

Votre assurance complémentaire en 2013

L'assurance complémentaire de la Mutualité chrétienne de Verviers et d'Eupen : des interventions financières et de nombreux services de qualité pour tous les âges !



Coup de projecteur sur nos nouveautés !

Garde d'enfants malades à domicile
 Votre enfant est malade ? Et vous ne pouvez le garder ou demander l'aide d'un proche...
 La Mutualité chrétienne est à vos côtés. Des professionnels de l'enfance et des soins à domicile prennent soin, chez vous, de votre enfant malade, entre 0 et 12 ans compris. Ce service est à votre disposition grâce à la



collaboration de la MC avec les professionnels de la garde d'enfants, Raids ASBL via le service Bab'atouchoum et Familienhilfe.

La kinésiologie intègre notre Avantage Bien-Être
 Jusqu'à 70 euros de remboursement pour vos séances d'ostéopathie, de chiropraxie, de psychologie, d'acupuncture, et désormais de kinésiologie aussi.
 10 euros par séance (maximum 7 séances par an, toutes disciplines confondues)

//Nouveau :
 10 jours 100% remboursés par an et par enfant //

Autour de la naissance

> Maternité, naissance et adoption

- > Forfait de 250 euros pour la fécondation in vitro ;
- > Intervention de 150 euros en cas d'accouchement dans une maison de naissance ou à domicile ;
- > Prise en charge des frais de dépistage de la surdité chez le nouveau-né ;
- > Prime de 350 euros par naissance ou par adoption ;
- > Kit "MC Baby" offert ;
- > Matériel d'aide et de soins à la vente ou à la location pour les mamans et les enfants ;



© Shutterstock

Au fil des jours

Contraception

Quel que soit votre âge, vous bénéficiez d'un remboursement de 40 euros par an pour votre contraception (dans les cas de la pose d'un implant ou d'un stérilet, il s'agit d'un remboursement de 120 euros tous les 3 ans).

Soins des petits

Remboursement des tickets modérateurs pour les soins médicaux et paramédicaux des enfants jusqu'à la veille de leur 7e anniversaire (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné...).

Optique

Remboursement jusqu'à 50 euros dans le renouvellement ou l'achat de lunettes, montures, verres ou de lentilles. Le délai de renouvellement est de 2 ans pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans et de 3 ans pour les plus de 18 ans.

Développement d'un réseau de magasins d'optique

(déjà à Huy et Liège, d'autres magasins prévus en Province de Liège pour 2013).

Chez Optival, les membres MC bénéficient de réductions avantageuses :

- > - 30% sur les verres optiques
 - > - 20% sur les montures optiques et solaires
 - > - 20% sur les lentilles de contact et les produits d'entretien
- Plus d'infos : www.optival.be

Psycho

Les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans bénéficient d'un remboursement maximal de 180 euros (10 euros par séance de psychothérapie, avec un maximum de 18 séances par année civile).

Les plus de 18 ans sont remboursés de 10 euros la séance à dans le cadre de l'avantage Bien-Être

Logopédie

Jusqu'à 750 euros pour tous les âges.

Vaccination

Quel que soit votre âge, vous bénéficiez d'une intervention dans le coût des vaccins anti-infectieux et désensibilisants. Vous recevez jusqu'à 25 euros par année civile et par bénéficiaire.

Psychomotricité

Jusqu'à 620 euros sans limitation d'âge.

Orthodontie - dentisterie

> Intervention jusqu'à 500 euros dans les suppléments du coût d'un appareil d'orthodontie, quel que soit l'orthodontiste.

> Jusqu'à 820 euros en cas de traitement au Centre de Diagnostic de Verviers.

Sport et diététique

Intervention annuelle de 40 euros par an et par personne pour vos activités sportives régulières et/ou pour des séances de diététique, quel que soit votre âge.

Podologie, pédicurie

Intervention de 4 euros par séance de pédicurie des personnes de plus de 60 ans. Pour les personnes bénéficiant d'un trajet de soin ou d'un passeport diabète, intervention de 4 euros sans limite d'âge.

Polyclinique

Interventions financières pour les consultations à la polyclinique du Centre de Diagnostic de Verviers (CDV) ou lors des consultations décentralisées à Eupen et Malmedy. Remboursement total ou partiel du ticket modérateur et des frais de déplacements.

Homéopathie

Jusqu'à 125 euros par bénéficiaire et par année civile : intervention à raison de 25% dans le coût des médicaments homéopathiques prescrits par un médecin.

Prévention du cancer

Intervention de 4 euros pour les frais de consultation médicale d'un centre de prévention des maladies cancéreuses.



Mutualité chrétienne de Verviers et d'Eupen

Rue Laoureux, 25-29 - 4800 Verviers

Editrice responsable :

Valérie Notelaers, Directrice régionale

Coordination : Laurence Lecoq

Tél. : 087/30 51 11 - Fax : 087/30 51 10

verviers@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

Hospitalisation : avant, pendant et après

Assurances hospitalisation

Hospi Solidaire : couverture hospitalisation comprise d'office dans votre cotisation d'assurance complémentaire, sans supplément, et pour toute la famille.

Assurances hospitalisation facultatives : Hospi +, Hospi + 100 et Hospi + 200, des assurances à très bonnes conditions, qui vous garantissent une prise en charge encore plus étendue et qui vous couvre même après la pension.

Hospi Assistance (0800 10 98 7)

Les conseillers d'Hospi Assistance répondent à toutes vos questions concernant l'hospitalisation : avant, pendant et après.

Transport médical

> Intervention pour le transport d'urgence :

- en ambulance (prise en charge de la facture après déduction d'une franchise de 75 euros) ;
- en hélicoptère (jusqu'à 1000 euros de remboursement).

> Intervention sur une partie de la facture pour les transports non urgents en ambulance.

> Intervention pour certains transports en véhicule privé (entrées et sorties d'hospitalisation, traitements...).

Convalescence

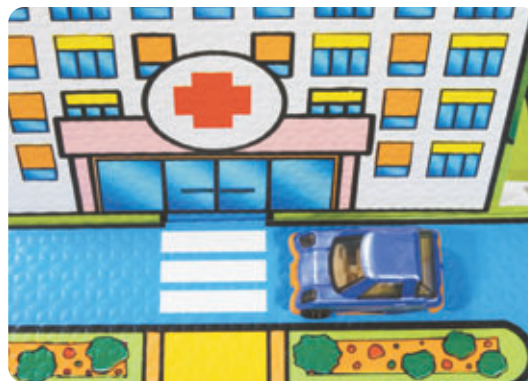
Trois centres de convalescence sont à votre disposition à des tarifs avantageux, dont un tout proche, à Spa-Nivezé !

Séjour de répit

Intervention de 50% dans le prix de la journée.

Interventions en cas de maladies graves et coûteuses

De 150 à 1000 euros de remboursements complémentaires, en plus de l'intervention dans le cadre de votre assurance hospitalisation.



© Van Parijs

Bien-être à domicile

Aide & Soins à domicile

Les services d'aides familiales, d'aides ménagères, de gardes à domicile, de soins infirmiers, de transport adapté... collaborent pour vous assurer aide et soins chez vous dans les moments difficiles.

Gratuité des soins infirmiers et intervention dans le coût des aides familiales. Tél : 087/32.90.90

Location et vente de matériel médical et paramédical

Notre service Solival répond à vos besoins de location et d'achat de tout matériel médical (béquilles, aérosols, tire-lait, voiturette, lit...), à des tarifs plus qu'avantageux. 2 magasins en Province de Liège (Sart-Tilman et Eupen), possibilités de livraison à domicile, renouvellement et modernisation du matériel disponible à la location via vos conseillers mutualistes.

Aménagement du domicile

Conseils gratuits pour l'aménagement de votre domicile par notre ergothérapeute.

Télé-Assistance Vitatel

Jusqu'à 72 euros dans les frais d'abonnement d'un appareil de Télé-assistance.



© Jupiterimages

Services et mouvements

La MC en mouvement

Des activités pour tous ! A chaque moment de la vie, des services et mouvements qui vous concernent : Jeunesse & Santé, Enéo (mouvement social des aînés), Altéo (mouvement social des personnes malades, valides et handicapées).

Santé. Des publications proches de vos préoccupations sont à votre disposition : Naitre Parents, brochures sur divers sujets "santé", journal bimensuel "En Marche", lettre d'information électronique...

Coopération internationale

La MC Verviers-Eupen développe un partenariat privilégié avec la région de Thiès au Sénégal. L'un des objectifs poursuivis est de collaborer au déploiement de micro-projets favorisant un soutien aux mutuelles de santé de ce pays.



Information et défense des membres

Des services sont à votre disposition pour vous informer, vous aider, vous soutenir : service social, service pensions, service défense des membres, MC à l'Ecoute, Infor

Vacances et loisirs

Séjours pour tous

En Belgique ou à l'étranger, profitez des séjours et des activités organisées pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles, pour les personnes handicapées, pour les seniors...

Interventions financières : jusqu'à 75 euros

> Extrascolaire : jusqu'à 50 euros par an ! Intervention de 5 euros par jour pour la participation des enfants de 3 à 18 ans à des activités de vacances (stages, séjours, plaines de jeux, camps)

> Scolaire : intervention forfaitaire de 25 euros par séjour pour les enfants de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire (classes vertes, de mer, de neige...).



Choisissez votre mode de contact !

La MC, c'est aussi la liberté de choisir la manière dont vous souhaitez communiquer avec votre mutualité :

En face à face :

nos conseillers mutualistes vous accueillent dans de nombreux points de contacts dans tout l'arrondissement, y compris sur rendez-vous.

Par courrier :

"M-Express" est un service rapide et personnalisé qui vous permet de gagner du temps. Nos enveloppes sont mises gratuitement à votre disposition en agence ou sur simple demande. Les boîtes aux lettres mutualistes sont à votre disposition dans l'arrondissement pour le dépôt de vos attestations de soins. Elles sont relevées quotidiennement.

Par téléphone :

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre cellule de télé-conseil au 087 30 51 11 ou appeler notre numéro gratuit 0800 10 98 7. Ce dernier est également accessible le samedi matin.

Par internet :

En plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne, accessible 24h sur 24 ! Vous pouvez également nous contacter via e-mail à l'adresse verviers@mc.be.



Cotisations

10 euros par mois par titulaire. Même si le coût de la vie a augmenté en un an, nous avons décidé de ne pas répercuter cette augmentation sur la cotisation pour 2013. Une bonne nouvelle pour les portefeuilles !

Des services sont à votre disposition pour vous informer, vous aider, vous soutenir : service social, service pensions, service défense des membres, MC à l'écoute, Infor Santé.